

A Maxéville, de nouvelles protections contre le bruit de l'A31

À Maxéville, plus d'une centaine d'habitants vivaient avec le bruit de l'A31, jusque dans leur logement. Pour réduire ces nuisances, un mur antibruit de 432 mètres, complété par des mesures d'isolation des habitations, a été inauguré ce 22 octobre 2026. Inscrit au Contrat de plan État-Région, ce projet a été mené à son terme sous maîtrise d'ouvrage régionale depuis la reprise en gestion de l'autoroute en 2025, avec un objectif partagé : améliorer le quotidien des riverains.

Un projet attendu pour réduire le bruit au plus près des habitants

Le long de l'autoroute, le bruit se prolonge bien après les heures de pointe. Dans le périmètre de l'opération, 37 bâtiments d'habitation étaient exposés à des niveaux sonores dépassant 70 décibels le jour et/ou 65 décibels la nuit. Les aménagements réalisés visent à ramener cette exposition sous les objectifs réglementaires de 65 décibels en journée et 60 la nuit.

Sur le côté Est de l'A31 (sens Nancy → Metz), un écran acoustique de 432 mètres de long et de 3 à 5 mètres de haut marque désormais la transition entre l'autoroute et les habitations. Ses panneaux en béton et copeaux de bois sont conçus pour absorber le bruit. De teinte sable, il doit encore être végétalisé côté riverains, selon les recommandations de l'Architecte des Bâtiments de France.

La protection doit aussi tenir compte de la situation de chaque logement. Pour ceux que le mur ne peut pas suffisamment protéger, notamment à l'Ouest de l'autoroute, des mesures d'isolation des fenêtres et des ventilations sont prévues. Elles concernent 35 foyers.

« Cette opération s'inscrit pleinement dans la stratégie nationale de résorption des points noirs bruit routiers. Les mesures mises en œuvre, entièrement financées par l'État, ont fait l'objet de nombreuses études poussées, afin de répondre efficacement et durablement aux attentes légitimes des riverains. », précise **Amaury de Saint-Quentin**, préfet de région Grand Est.

« Quand on habite au bord de l'A31, le bruit est encore là quand on rentre chez soi, quand on dîne, quand on essaie de dormir. Les riverains attendaient une réponse concrète. Ce projet, engagé avec l'État, nous l'avons fait aboutir en prenant le relais de sa maîtrise d'ouvrage. La reprise en gestion de l'autoroute a aussi servi à cela : mener à terme des travaux attendus depuis des années et améliorer la vie autour de la route. C'est sur ces résultats que je veux que l'on juge notre action. », a souligné **Franck Leroy**, Président de la Région Grand Est.

« Je me réjouis de la concrétisation de ce projet de mur anti-bruit. Je me réjouis pour les habitants, riverains de l'A31 qui vivaient un enfer de bruit. Cela fait 50 ans qu'ils attendaient cette protection acoustique. Je porte ce dossier depuis mon élection en 2014, et je n'ai qu'un mot à dire « merci » merci à l'État et à la Région d'avoir compris l'urgence de la situation et d'avoir agi en conséquence. », s'est exprimé **Christophe Choserot**, Maire de Maxéville.

Un projet porté dans la continuité entre l'État et la Région

La commune de Maxéville avait saisi l'État dès 2014 pour demander le traitement de ces nuisances. Inscrite au CPER 2015-2020, l'opération a fait l'objet d'études acoustiques pour définir les protections adaptées. La Région en a repris la maîtrise d'ouvrage le 1^{er} janvier 2025, lors de la mise à disposition du réseau routier national. La DREAL Grand Est a assuré le pilotage de l'opération, en lien avec la DIR Est, exploitant de l'A31. Le coût final de l'opération est d'environ 5 millions d'euros financée par l'État au titre du CPER.

Les travaux ont également permis de mettre aux normes l'assainissement de la section autoroutière, avec deux bassins destinés à recueillir les eaux de ruissellement et à contenir une éventuelle pollution. Réduire le bruit, mieux gérer les eaux de la chaussée : ces interventions répondent aux besoins d'une autoroute qui traverse des lieux de vie.

Ce travail sera poursuivi en 2027 avec le traitement phonique des habitations situées de l'autre côté de l'A31 (quartier Haut-des-Vignes de Maxéville). En outre, les études ont repris à Champigneulle, où une autre opération de protections acoustiques est programmée. Estimée à 8 millions d'euros et financée à parts égales par l'État et la Région, elle prévoit des écrans de part et d'autre de l'A31 et des travaux complémentaires d'isolation des logements. Le début des travaux est envisagé en 2028.